# Séance du 12 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit,

ordinaire.

GRISEL.

Le douze septembre à vingt heures trente,

## date de convocation:

6 septembre 2018

## date d'affichage :

13 septembre 2018

#### Nombre de Conseillers :

en exercice: 19 Présents: 15 Représentés: 2 Votants: 17 Etaient présents: Henri LEMOIGNE, Michel ATHANASE, Jean-Pierre MAQUEREL, Philippe JEAN, Marie LENEVEU, Yves LESIGNE, Alain LEMOIGNE, Alain NAVARRE, Nathalie LAURENT, Anne DESHEULLES, Gwendolina THOMAS, Carole HEBERT, Christian LEMOIGNE, Martine NEEL, Ghislaine

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie

de Créances, sous la présidence de M. Henri LEMOIGNE, en session

**Procurations**: Denise GODARD à Marie LENEVEU.

Jacqueline CORD'HOMME à Ghislaine GRISEL.

**Absents**: Christine COBRUN, Philippe SAINT-LO.

Secrétaire de séance : Yves LESIGNE.

#### Lotissement « Les Hougues ».

Prix de vente des parcelles en accession à la propriété.

Il est rappelé que le prix de vente des terrains concernant le lotissement communal « Les Hougues » a été fixé par le Conseil Municipal à 70 euros le mètre carré, toutes taxes comprises, lors de sa séance du 8 décembre 2009.

Alors que le début de la vente des parcelles de ce lotissement se situe courant 2010, actuellement seules 4 parcelles sur les 25 aménagées ont été vendues, à savoir :

- 2 lots en 2011,
- 2 lots en 2012.

Aucune vente de parcelle n'étant intervenue depuis 6 ans, du fait notamment de l'évolution défavorable du marché, les membres du Conseil Municipal en déduisent que le prix de vente au mètre carré du terrain semble trop élevé et qu'il apparaît judicieux de l'adapter à la réalité du marché observé sur le secteur afin de relancer la vente des parcelles de ce lotissement.

De surcroît, il apparaît également important de renforcer la politique d'habitat de la Commune et d'attirer de nouveaux résidents en proposant un prix de vente du mètre carré attractif concernant ce lotissement, et ce d'ailleurs, afin de conforter le dynamisme de la Commune.